



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

21 juin 2016

L'implantation de la société d'exploitation minière Jiuxing Mines, à Soamahamanina a provoqué un tollé général. Galvanisés par les encouragements des évêques à « défendre l'intérêt du pays », notamment lors de la cérémonie de clôture de l'assemblée générale de l'association Justice et Paix, les riverains ont tenu une manifestation et ont bloqué la Route nationale 1. En outre, la majeure partie des quotidiens ont sensibilisé l'opinion sur les impacts environnementaux de cette exploitation minière.

Assemblée nationale

INSCRIPTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le projet de Loi de Finances Rectificative a été livré à Tsimbazaza, hier. Pour justifier cette inscription « hâtive » à l'ordre du jour, les techniciens du ministère des Finances et du Budget ont mis en avant, d'une part, les recommandations du Fonds Monétaire International, qui constituent un préalable à l'octroi de la Facilité Elargie de Crédit. D'autre part, un réajustement des dépenses est requis face à la nouvelle restructuration du gouvernement ainsi qu'à la faiblesse des ressources et financements disponibles. Cette fois-ci, la directive consiste en une gestion rationnelle des finances publiques et une bonne gouvernance financière. La LFR 2016 répondra également aux besoins exprimés au niveau des secteurs prioritaires. D'après les explications du président de la commission finances et budget à l'Assemblée nationale, les députés se pencheront sur les détails à partir de demain. L'adoption de la LFR 2016 est prévue après la fête nationale. (Madagascar-Laza, p.2)

- **L'Express de Madagascar** rapporte l'agacement des députés suite à l'inscription « hâtive » du projet de Loi de Finances Rectificatives à l'ordre du jour. A cela s'ajoute l'opposition formulée par le Premier ministre aux propositions de loi présentées par le député Irénée Djaosera, qui frustrer les élus au plus haut point. (p.5)
- Joint au téléphone par **Les Nouvelles**, le questeur de l'Hémicycle, Guy Rivo Randrianarisoa a indiqué que « le Fonds de Développement Local a été retiré du budget de l'Etat ». Le quotidien craint la réaction des parlementaires à la suite de ce changement. En effet, les députés avaient demandé au début de l'année, à ce que la somme de 200 millions d'Ariary allouée par l'Etat à chaque commune au titre du FDL soit doublée. Les élus avaient même revendiqué que la gestion de cette enveloppe leur soit confiée. (p.3)
- **Madagascar Matin** a relayé les rumeurs selon lesquelles le projet de Loi de Finances rectificatives prévoit une révision à la baisse du budget. Le quotidien craint, par ailleurs, que les députés n'aient pas assez de temps pour l'examiner. Il rappelle que « ce genre de projet doit être disponible auprès de la Chambre Basse au moins 15 jours avant qu'il puisse être examiné », comme le stipulent les lois en vigueur. (p.3)
- **La Vérité** indique que le point focal des exigences du FMI concernant l'octroi d'une ligne de crédit d'un montant de 310 millions de dollars au titre d'une Facilité Elargie de Crédit (FEC), réside avant tout dans « la lutte consécutive contre la corruption ». (p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



DEBAT AUTOUR DU PROJET DE CODE DE LA COMMUNICATION

« Le projet de loi portant Code de la communication viole la Constitution, en ce qu'elle accorde le monopole de la couverture nationale aux chaînes publiques », dénonce **Midi Madagasikara**. Le quotidien estime que la limite de diffusion imposée aux stations privées va à l'encontre de la liberté d'information préconisée par la loi fondamentale. Cette dernière stipule, en effet que « l'information sous toutes ses formes n'est soumise à aucune contrainte préalable, sauf celle portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs ». Cette situation instituera des « citoyens de seconde zone », puisque les citoyens résidant dans les zones enclavées n'auront pas accès aux mêmes informations que leurs concitoyens établis dans des régions où la pluralité de stations, et donc d'opinions, est effective. En outre, le quotidien redoute un « deux poids deux mesures » au sein même des médias, en ce que les journaux, quelle que soit leur ligne éditoriale, peuvent être distribués et lus sur l'ensemble du territoire, alors que les radios et télévisions privées seront limitées spatialement. (p.2)

- Jean-Jacques Rakotoarison, enseignant-chercheur en éthique politique à l'Université de Toamasina, souligne l'incohérence du projet de Code de la communication avec la Loi sur la cybercriminalité. « Le premier dépénalise les infractions de presse alors que la seconde incluant les journalistes, prévoit des peines d'emprisonnement », explique-t-il. De son avis, ces dispositions sont anticonstitutionnelles et vont à l'encontre des Droits de l'Homme. « Doit-on interpréter les vives critiques formulées par le Secrétaire général des Nations Unies, lors de son passage dans la Grande île, comme une diffamation envers le gouvernement ? Et si l'église catholique dénonce ce qui ne va pas, fait-elle acte de diffamation contre le régime ? », s'interroge-t-il. (**La Gazette de la Grande île, p.3**)

Politique interne

PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT : LES MINISTRES PASSENT LE « GRAND ORAL »

La troisième évaluation des membres du gouvernement, dans le cadre du RRI (Résultats Rapides Initiatives), a débuté hier après-midi, au restaurant Krypton à Ambohimalaza. Les ministres sont passés à tour de rôle devant le Premier ministre Mahafaly Solonandrasana Olivier pour être évalués sur les objectifs fixés au niveau de leur département respectif. Contrairement aux deux premières séries de RRI, les objectifs à atteindre ont, cette fois-ci, été fixés par le Président de la République et le Premier ministre eux-mêmes, et non par les ministres. Après Ambohimalaza, les membres du gouvernement présenteront un rapport final au Président de la République, jeudi prochain. Pour rappel, les résultats des deux précédentes séries ont été satisfaisants en termes de chiffres, mais mitigés en matière d'impacts positifs sur les conditions de vie des Malgaches. Le Président de la République avait alors particulièrement insisté sur les retombées concrètes des actions gouvernementales. A chaque évaluation, l'opinion s'attend au remplacement des ministres défaillants. Dans les coulisses, l'idée d'apporter une retouche à l'actuelle équipe gouvernementale fait déjà son chemin. (**Midi Madagasikara, p.3**) Selon **Madagascar-Laza**, cette réunion entre les responsables de l'Exécutif, en préparation du rapport de la troisième phase du RRI, est une occasion pour les ministres de se préparer au face-à-face avec les députés, prévu ce jour. (p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Economie et société

LE PLAN DE RELANCE DE LA COMPAGNIE AIR MADAGASCAR

Madagascar-Laza a profité de la cérémonie de clôture de la « Conférence internationale sur la problématique de l'inscription dans les Safety List », pour s'entretenir avec Gilles Filiatreault, Directeur Général d'Air Madagascar concernant la concrétisation du plan de relance de la compagnie nationale après sa sortie de l'annexe B. « La reprise des vols sera effective dans trois mois au maximum », a-t-il annoncé. Plus précisément, les vols de la compagnie Air Madagascar vers l'Asie devraient reprendre au mois d'octobre, étant donné que l'entente avec Air Austral pour desservir l'Asie était conditionnée par la sortie de l'annexe B. Concernant le plan de relance, un renouvellement de la flotte figure à l'ordre du jour. « Le changement de flotte ne se fera, cependant, pas avant l'automne prochain pour éviter les répercussions sur la haute saison à Madagascar », a-t-il souligné. Il a également profité de l'occasion pour démentir les rumeurs selon lesquelles la compagnie prévoit de licencier 400 employés. « Dans le plan de relance, les 400 postes qui ont été identifiés sont tous des contrats à durée déterminée et non des contrats à durée indéterminée. Ces employés vont partir à la fin de leur contrat, mais ils ne sont pas projetés à l'extérieur », précise-t-il. Finalement, il s'est abstenu de répondre à la question relative à la réintégration du leader syndical Rado Rabarilala. (p.7)

Foyers de tension

INVESTISSEMENT MINIER : FORTE CONTESTATION A SOAMAHAMANINA

Les habitants de Soamahamanina dans la région Itasy, ont décidé d'enclencher la vitesse supérieure. Ils ont tenu une manifestation dans toute la ville, hier, allant même jusqu'à bloquer durant plusieurs minutes la circulation sur la route nationale 1. Le principal objet de contestation est l'expropriation de paysans par la société chinoise Jiuxing Mines. Cette dernière a obtenu une autorisation d'exploitation minière émanant du Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar, le 5 novembre 2015. Elle est autorisée à extraire de l'or, de l'argent, du fer, du plomb, du zinc et du béryllium pour une durée de 40 ans. A en juger par la présence de camions, de tractopelle, de plusieurs groupes électrogènes et de réservoirs d'eau sur les lieux, l'opérateur semble en passe d'engager les travaux. La journée de grève a coïncidé avec la clôture d'une assemblée générale de l'association Justice et Paix, branche de l'église catholique, durant laquelle l'Evêque du district de Miarinarivo, Monseigneur Jean Claude Randrianarisoa, a encouragé les laïcs « à défendre l'intérêt du pays ». Pour tempérer la situation, les élus locaux ont dû créer un comité pour servir de porte-parole des habitants. (L'Express de Madagascar, p.3)

- **L'Express de Madagascar** a décrit la situation et a rapporté son évolution. Se voulant impartial, le quotidien a donné l'opportunité au maire de Soamahamanina de se défendre, notamment face aux nombreuses critiques qu'essuient les autorités locales. L'élu a soutenu qu'il n'était pas habilité à bloquer le feu vert donné par l'Etat. « J'ai même formulé une opposition auprès de l'Office National de l'Environnement concernant l'autorisation d'exploitation dans la forêt de Tapia », a-t-il déclaré. (p.3)
- Dans un dossier d'une page, **Madagascar Matin** a sensibilisé les lecteurs sur les

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



impacts de cette exploitation minière à Soamahainina qui, « au-delà de l'expropriation foncière, va jusqu'à la destruction des forêts de Tapia ». Ces dernières constituent pourtant un patrimoine environnemental unique. Le quotidien précise, en effet, que la société Jiuxing Mines sera implantée sur 6 000 hectares. Il est d'autant plus outré qu'en guise de compensation, la société n'a remis que quelques bouteilles d'huile, du riz et des bicyclettes aux habitants. (p.4)

- **Tia Tanindrazana** est loin d'être impartiale, et affiche son désaccord vis-à-vis de cette exploitation qui « rayera de la carte quatre communes et la forêt de Tapia ». Le quotidien incrimine la communauté locale de base et des membres de la société civile. Après investigations, le journal affirme, en effet, que certains chefs fokontany ont déjà reçu des motos et des bicyclettes de la part de la société, tandis que certains riverains ont été recrutés par la société chinoise. (p.3)
- **La Vérité** se montre alarmiste et avance que la manifestation des riverains de Soamahainina passait « à deux doigts d'un affrontement ». Le quotidien rapporte que des manifestants ont voulu rallier le site où ont été placés les engins des opérateurs chinois, avant d'être ramenés à la raison par les notables religieux. Malgré tout, « il suffirait d'une étincelle pour que la situation échappe à tout contrôle » souligne le journal. (p.3)
- **L'Observateur** quant à lui, s'est voulu médiateur, et a focalisé son attention sur l'intervention de l'Evêque de Mahajanga, Monseigneur Rakotondrajao, qui a recommandé aux différents acteurs concernés d'entreprendre un dialogue. A l'occasion de la clôture de la réunion de l'association Justice et Paix, il a d'ailleurs appelé l'assistance à s'inspirer du cas de la région Sofia. Le permis d'exploitation des ressortissants chinois qui ont voulu s'implanter dans cette région a été retiré suite aux pressions des parlementaires. (p.2)

Relations internationales

EISA : DIALOGUE SOCIAL ENTRE LES DEPUTES ET LES SOCIETES CIVILES

Fort-Dauphin a accueilli, hier, un dialogue social entre les députés des régions Anosy et Androy et des Organisations de la Société Civile. Placé sous la houlette de l'Institut Electoral pour la Démocratie Durable en Afrique (EISA), ce dialogue social a pour principal objectif de promouvoir la participation citoyenne et le renforcement du principe de redevabilité des élus, et ce dans le cadre de la bonne gouvernance. La matinée a été consacrée à des présentations suivies de questions-réponses sur la fonction de représentation des députés, sur le principe de redevabilité, sur les fonctions et rôles des OSC, et sur les relations entre les OSC et les députés dans la démocratie et le travail parlementaire. Le thème de la discussion de l'après-midi a été centré sur la bonne gouvernance. (Midi Madagasikara, p.2 ; Les Nouvelles, p.2)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

